

WantZOOM

Bulletin communal de La Wantzenau



DOSSIER

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Visite de Pia IMBS, présidente de l'EMS

TRAVAUX

FAUBOURG DU CAPITAINE
D'ALENÇON
ARRÊTS ROCHECHOUART
SCHWEMMLOCH

p. 10

COMMUNE

LE SERVICE POSTAL
NOUVEAU À LA
WANTZENAU

p. 14

VIE ÉCONOMIQUE

NOUVEAU
VIE QUOTIDIENNE
& BIEN-ÊTRE !

p. 32

SOMMAIRE

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

P.3

TRAVAUX

P.10

ENVIRONNEMENT

P.13

COMMUNE

p.14

CULTURE & ÉVÉNEMENTS

P.18

SOLIDARITÉ

p.26

ENFANCE

P.28

JEUNESSE

P.30

VIE ÉCONOMIQUE

P.32

VIE ASSOCIATIVE

P.36

RETOUR AUX SOURCES

P.38

INFOS MINUTE

P.39

INFOS PRATIQUES

P.41

RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur www.la-wantzenau.fr

la page Facebook de la commune :

facebook.com/wantzenau

la page Facebook de la Bibliothèque : facebook.com/bibliothequedelawantzenau/

la page Facebook de l'école de Musique : facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau

WantZOOM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Michèle Kannengieser, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marianne Boudaud

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN

PAGE : Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie,

Célia Philibert Dit Jaime, Aurélien Ebel et

associations

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : novembre 2024

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

TÉL. 03.88.59.22.59 • FAX. 03.88.59.22.50

COURRIEL : info@la-wantzenau.fr

SITE INTERNET : www.la-wantzenau.fr

SITE INTERNET DU CANAL LOCAL : www.wantztv.fr

Édito

du Maire



Chères Wantzenauviennes, chers Wantzenauviens,

Notre village, situé au nord de Strasbourg, repose sur une richesse naturelle unique en Europe : la plus vaste nappe phréatique du continent.

Ce trésor souterrain représente aussi une immense responsabilité et exige une vigilance sans faille dans nos choix en matière d'urbanisme.

Jadis marqué par les crues régulières du Rhin et de l'Ill, notre territoire a toujours été façonné par ses zones humides et ses anciens bras de fleuve, jusqu'à l'endiguement du Rhin.

Aujourd'hui, face au changement climatique, les défis se multiplient. Les épisodes de pluie intense deviennent plus fréquents et violents, déversant parfois en quelques minutes l'équivalent de plusieurs mois de précipitations.

Dans ce contexte, l'urbanisation croissante, en multipliant les surfaces imperméabilisées, aggrave la situation en déviant l'eau vers des zones inadaptées. Le niveau exceptionnellement élevé de notre nappe phréatique entraîne également des risques non négligeables de poussées d'eau dans les caves et ouvrages souterrains.

Consciente de ces enjeux, notre commune a engagé des travaux d'adaptation des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau, pour améliorer la résilience de notre territoire. Ces aménagements sont essentiels pour protéger notre village face aux nouveaux risques climatiques. Si ces travaux peuvent occasionner une gêne temporaire, la sécurité et la qualité de vie de chacun d'entre nous restent la priorité absolue.

Nous vous encourageons aussi à éviter de tout imperméabiliser et à préserver des espaces verts et des jardins pour permettre une bonne infiltration naturelle.

C'est tous ensemble, par des choix responsables et solidaires, que nous pourrions préserver notre patrimoine et l'équilibre écologique de notre village.

En ce domaine comme en tant d'autres, la solidarité qui unit notre communauté est un atout précieux. À l'approche des fêtes de fin d'année, prenons donc le temps de nous retrouver. Ce moment de partage est essentiel pour renforcer cet esprit de bienveillance qui nous permet de faire face aux défis.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes, riches en moments de joie, de chaleur et de solidarité !

Votre dévouée,
Michèle KANNENGIESER
Maire



CONSEIL EUROMÉTROPOLITAIN VENDREDI 4 OCTOBRE 2024

RAPPORTS ANNUELS 2023 SUR LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE GESTION DES DÉCHETS

Sur ce point, j'ai fait part de mon inquiétude quant au calendrier de l'expérimentation des poubelles jaunes dans les communes de deuxième couronne et la mise en place des filières nécessaires dès 2025.

FONDS DE CONCOURS MÉTROPOLITAIN POUR LES ÉCOLES DE MUSIQUE

Les écoles de musique des communes de l'Eurométropole de Strasbourg accueillent cette année 7 610 élèves domiciliés dans une commune de l'Eurométropole. Avec 262 élèves, l'école de musique de La Wantzenau se place au 6^{ème} rang des écoles hors Strasbourg.

La contribution de l'EMS au fonctionnement des écoles de musique est calculée sur la base d'un montant forfaitaire de 73,93 € par élève domicilié dans une commune de l'Eurométropole.

À ce titre, notre commune se voit attribuer la somme de 19 369 €.

COMMUNICATION SUR LE DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION

L'Eurométropole de Strasbourg a fait le choix, dès 2003, de mutualiser à l'échelon intercommunal son dispositif de caméras de vidéoprotection de la voie publique.

Le processus d'installation de la vidéoprotection métropolitaine prévoit qu'à l'issue d'une demande formulée par les maires, l'opportunité d'installation soit validée par le Comité d'éthique de vidéoprotection de l'Eurométropole après une analyse fine de la situation en lien avec les forces de sécurité intérieure et la détermination des priorités notamment en termes de déploiement numérique. A la suite, une autorisation de visualisation de la voie publique est ensuite sollicitée auprès de la préfecture tel que prévu par la législation.

COMMUNICATION SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER) DES COMMUNES

Dans le cadre de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER), les communes ont été invitées à définir des zones favorables à l'émergence de projets d'installations de production d'énergie renouvelable.

Le territoire métropolitain recense dorénavant 41 ZAER, majoritairement vouées au photovoltaïque.

La validation définitive des ZAER interviendra début d'année 2025 par arrêté préfectoral après avis conforme des communes. Les ZAER seront dès lors figées pour 5 ans.

Michèle KANNENGIESER
Conseillère Eurométropolitaine

Développement du réseau de tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim



RÉSEAU DE TRAMWAY PROJET DE DÉVELOPPEMENT ENTRE STRASBOURG, SCHILTIGHEIM ET BISCHHEIM

Le Tram Nord, mais avec une juste place à trouver pour la voiture.

« J'ai signé une contribution commune et transpartisane dans le cadre de l'enquête publique sur le Tram Nord manifestant notre opposition à ce projet dans sa conception initiale.

En effet, si nous sommes tous favorables au tramway qui, avec 45 km de réseau, atteint le stade de la maturité, cette nouvelle extension prend le risque de ne pas répondre correctement aux besoins d'intermodalité dont les habitants des premières et deuxièmes couronnes ont le plus besoin pour limiter leurs recours à la voiture nécessaires aujourd'hui pour les trajets quotidiens.

Cette contribution pointe également les failles de méthode et le défaut d'information et de concertation, notamment dans le refus de donner accès aux études d'avant-projet, tram et opérations connexes, comme au détail d'un budget crédible.

La phase préparatoire à l'enquête publique n'a pas permis aux élus de se prononcer de manière complète et avertie sur le projet et l'enquête publique n'offre pas les conditions requises d'information et de compréhension du projet.

Nous contestons également les modifications incessantes d'un projet élaboré au fur et à mesure ainsi que la transformation des caractéristiques présentes dans l'enquête publique notamment dans l'étude d'impact et dans la modification du PLUI.

Détourné de son objectif, à savoir le transport de voyageurs pour devenir un outil de perturbations majeures de la circulation.

Michèle KANNENGIESER
Conseillère Eurométropolitaine

Achèvement Enquête publique (du 9 septembre au 18 octobre)

- Réunions publiques
- Permanences
- Expositions



Alexandre LORENTZ, Pia IMBS, Michèle KANNENGIESER et Philippe PFRIMMER

VISITE DE LA PRÉSIDENTE DE L'EMS AU COEUR DES PROJETS

Le 21 octobre 2024, Pia IMBS, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, a fait, à notre village, l'honneur d'une visite accompagnée de Philippe PFRIMMER, Vice-Président et Alexandre LORENTZ, Conseiller délégué.

VISITE DU CŒUR DE VILLAGE ET DU SITE DE LA GARE

☞ Cette rencontre a donné lieu à une visite du chantier du cœur de village au cours de laquelle j'ai présenté l'avancement des travaux de ce projet ambitieux et rappelé les grandes lignes de ce nouveau lieu de convergence : une maison des associations, une maison de la musique à destination de l'Harmonie municipale, un lieu de convivialité pensé comme un *Biergarten*, un nouvel auvent pour le marché sans oublier évidemment le parc à l'image de l'écrin naturel de notre village.



Ce projet exemplaire qui répond aux attentes de convivialité, à la nécessité de lieux de vie au centre de notre commune et à la prise en compte des enjeux climatiques avec l'installation de panneaux photovoltaïques et d'un lieu de rafraîchissement, a soulevé l'enthousiasme de l'ensemble des élus présents.



Rendez-vous à d'ores et déjà été pris pour l'inauguration en 2025 !

RÉFLEXION SUR LE PÔLE MULTIMODAL

NOUVELLE ORGANISATION DE L'INFRASTRUCTURE DE LA GARE



Ensuite, l'ensemble de la délégation eurométropolitaine s'est rendue sur le site de la gare pour évoquer le projet de pôle multimodal et visualiser sa nécessité.

« Avec une fréquentation de près de 40 000 voyageurs en 2023 et les perspectives d'augmentation dans les années à venir, j'ai, avec Pia IMBS, insisté sur le caractère stratégique du projet de pôle multimodal dans le développement de notre village.

Des études sont en cours pour ce projet qui comprend un réaménagement du parvis de la gare, une augmentation des capacités de stationnement, la mise en place d'un arrêt de bus à la gare et des aménagements cyclistes au niveau de la rue du chemin de fer. Le coût prévisionnel de cette opération est de 1,7 M€.



Ces travaux qui entrent dans le champ d'action de l'Eurométropole concernent la zone située à l'avant de la gare et même s'ils sont liés, ils sont indépendants de la mobilisation de la commune pour le développement du trafic ferroviaire et les travaux induits qui à partir de 2025 entreront dans le giron de la Région Grand'Est.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION PARTENARIALE

Les conventions partenariales entre l'Eurométropole et les différentes communes du territoire s'inscrivent dans le cadre du pacte de gouvernance adopté en juin 2021 par le conseil Eurométropolitain.

Elles ont pour objet de préciser les objectifs partagés d'afficher des actions communes et cohérentes durant la période du mandat.



La signature de cette convention a été l'occasion de rappeler les différentes actions déployées par l'Eurométropole sur la commune et notamment :

- les projets en matière de voirie et en particulier autour de la route de Strasbourg pour un budget de 430 000 €,
- les investissements portés dans le cadre du schéma directeur de l'assainissement avec le renforcement des réseaux et l'extension des déversoirs d'orage pour 950 000 €,
- le soutien à la culture avec via les fonds de concours pour le Fil d'Eau, la bibliothèque et l'école de musique,
- le soutien au sport avec le déploiement d'une vitaboucle et la participation à la réalisation d'une aire d'agrès sportif,
- la valorisation des événements culturels de notre village et des actions communales pour le renforcement de la trame verte et bleue, en faveur du patrimoine traditionnel et de la culture alsacienne.

MOBILISATION SUR DES DOSSIERS TOUJOURS D'ACTUALITÉ

LES BENNES DE COLLECTE DES DÉCHETS ENTERRÉES

L'Eurométropole engage des études techniques pour l'installation de bennes enterrées sur le site du Fil d'Eau.

La faisabilité de cette installation sera examinée à l'issue de l'expérimentation de différents dispositifs

de collectes de tri à domicile actuellement menée par les services de l'Eurométropole pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Je me mobilise depuis 4 ans afin que les bennes d'apports volontaires soient enterrées, notamment au Fil d'Eau. L'étude est enfin en cours.

LE RÉSEAU DE CHALEUR

La commune a missionné le bureau spécialisé EGIS CONSEIL pour étudier la mise en place d'un réseau de chaleur et les différentes hypothèses techniques et financières envisageables selon le périmètre et la source d'énergie retenus.

Le 18 septembre dernier s'est tenue, en mairie, une réunion publique permettant de restituer les différents scénarii de l'étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur menée par un bureau d'études externe.

Pour mémoire, un réseau de chaleur est un système de distribution de chaleur produite de façon centralisée et qui permet de desservir plusieurs bâtiments.

L'étude a permis d'identifier un certain nombre de bâtiments raccordables au regard de leurs consommations énergétiques et des distances entre eux.

Il s'agit du groupe scolaire, des locaux associatifs et complexe sportif de l'espace Jean-Claude KLEIN, du dojo ainsi que du centre sportif dédié au football et à l'athlétisme.

L'étude a également montré que l'intégration du bâtiment du collège et de son gymnase pourraient être pertinente. Cette étude a pu être réalisée avec l'aide financière de la Région Grand Est/ADEME qui a financé 70 % de son coût.

LES DIGUES

L'Eurométropole de Strasbourg a été dotée, au 1^{er} janvier 2018, de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI).

Dans ce cadre, elle a repris, depuis le 29 janvier 2024, la gestion du système d'endiguement de La Wantzenau, en rive gauche de l'III, via une convention avec l'Etat.

Un dialogue est engagé entre la commune et l'EMS en vue de déterminer les éventuelles modifications du niveau de protection de cet ouvrage.

En outre, cette compétence permet à l'EMS d'agir au plus près des problématiques hydrauliques.

Concernant La Wantzenau, l'EMS reprend la main sur la gestion du fossé Vauban et accompagne les collectivités pour leur redonner leurs fonctions hydrauliques.

Les riverains du fossé Vauban seront informés de l'évolution de ce projet.

Enfin, la digue de l'III fera l'objet de diagnostics et de travaux conséquents pour réduire le risque de rupture modélisée par les spécialistes.

Cela aura un impact incontestable sur le PPRi (*plan de prévention des risques naturels d'inondation*) qui oblige La Wantzenau à appliquer des règles de sécurité drastiques.

LA PRÉSERVATION DE LA FORÊT



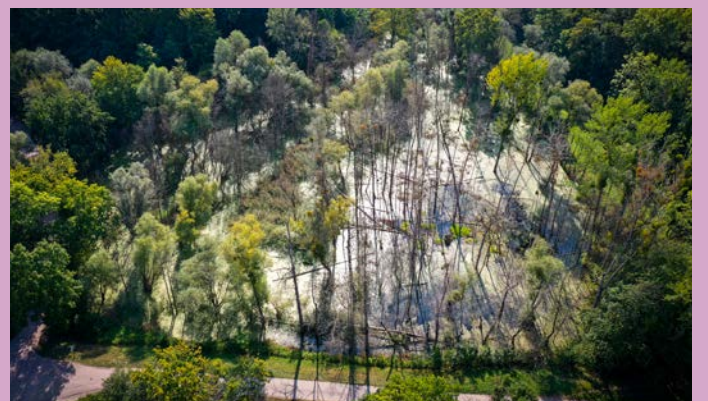
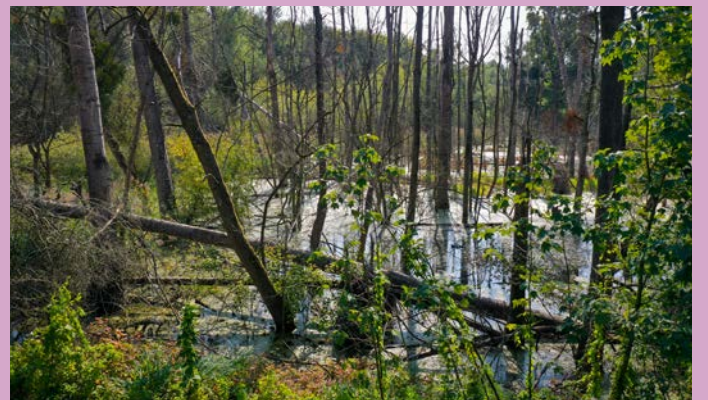
La commune a alerté, depuis 4 ans, l'Eurométropole sur le dépérissement de la forêt de La Wantzenau, notamment en raison d'une présence anormale d'eau.



Les inquiétudes quant à l'avenir, voire la pérennité de la forêt rhénane, dépassent largement les limites du ban communal et revêtent de fait un intérêt patrimonial et environnemental eurométropolitain.

Les quatre réunions d'experts n'ont pas permis d'identifier le fait générateur. J'ai demandé à la préfecture une expertise via le BRGM (*Bureau de Recherches Géologiques et Minières*) et nous attendons les résultats.

En parallèle, nous avons sollicité nos voisins allemands qui constatent les mêmes dégâts. Des rencontres sont planifiées pour 2025.





LE CHEMIN RURAL DU VIEHWEG

Une longue histoire... pour un chemin si court !
Un statut qui n'a manifestement pas été résolu au cours des mandats précédents et qui prend d'autant plus d'importance avec l'augmentation continue du flux de véhicules depuis plus de dix ans.



QUEL EST LE STATUT DU VIEHWEG ?

La voie dite du **Viehweg**, située sur le ban communal relie deux axes de circulation métropolitain, à savoir la RM 301 et la RM 468.

Du fait de la saturation des routes métropolitaines avoisinantes aux heures de pointe, le **Viehweg** est devenu abusivement une voie de délestage et de contournement permettant aux automobilistes d'éviter en partie la Route de Strasbourg, détournant ainsi le chemin de sa fonction initiale.

Le **Viehweg** voit ainsi passer des centaines de véhicules par jour, alors que, recouvert d'un simple enrobé précaire sans fondations, il n'est pas dimensionné pour supporter un tel trafic.

QUEL EST LE RÔLE DE L'EUROMÉTROPOLE ?

L'article L. 5217-2 du code général des collectivités territoriales prévoit que la métropole exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, notamment les compétences suivantes :

- Organisation de la mobilité ; création, aménagement et entretien de voirie ; signalisation et plan de mobilité
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ainsi qu'à leurs ouvrages accessoires.

La métropole exerce de plein droit la compétence voirie, sans que l'exercice de cette compétence soit subordonné à la reconnaissance de l'intérêt communautaire des voies concernées.

Depuis 2021, la commune a demandé, à plusieurs reprises, que le **Viehweg** soit intégré au domaine public routier de l'EMS.

- Par un courrier du 30 septembre 2021, l'EMS a rejeté cette demande, au motif que les caractéristiques de la voie et son usage de liaison entre la RM 301 et la RM 468 seraient insuffisants à son intégration au domaine public métropolitain, qui impliquerait en outre la réalisation de nouveaux aménagements, pour un montant estimatif de 500 k€, outre la mise en conformité du passage à niveau qui se chiffrerait quant à lui à plusieurs millions d'euros.

- Par un second courrier du 16 mars 2022, l'EMS indiquait qu'à son sens, il convenait d'envisager la fermeture de la voie.

QUELLES SONT LES PISTES DE RÉFLEXION ?

Deux options peuvent être envisagées :

1. Réglementer la circulation avec le ou les moyens suivants :
 - interdire la circulation des poids lourds et/ou des véhicules de transport de marchandise
 - réduire la vitesse maximale autorisée
 - autoriser qu'un seul sens de circulation



Aucune de ces solutions ne résout la question du statut et le problème des travaux nécessaires. Pour l'heure, la sncf doit encore se prononcer sur ses propres exigences au droit de son passage.

2. Fermer la circulation à tous les véhicules à moteur, sauf desserte des propriétés riveraines, le cas échéant.

QUELLE EST LA POSITION DE LA COMMUNE ?

Nous maintenons que l'EMS doit intégrer le **Viehweg** dans le domaine public métropolitain, au titre de la compétence qu'elle exerce de plein droit en matière de voirie, d'autant que les investissements inhérents sont insupportables pour notre commune.

L'avènement du nouveau quartier contigu à ce chemin, la présence de la pharmacie ainsi que l'accroissement global de la circulation justifie, en outre, un changement de statut dans les plus brefs délais.

Michèle KANNENGIESER
Maire



LES ENJEUX RÉSEAUX : DIAGNOSTIC, EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT



CONSTAT

Le ban communal de La Wantzenau est majoritairement traversé par d'anciens réseaux unitaires.

Qu'est-ce qu'un réseau unitaire ?

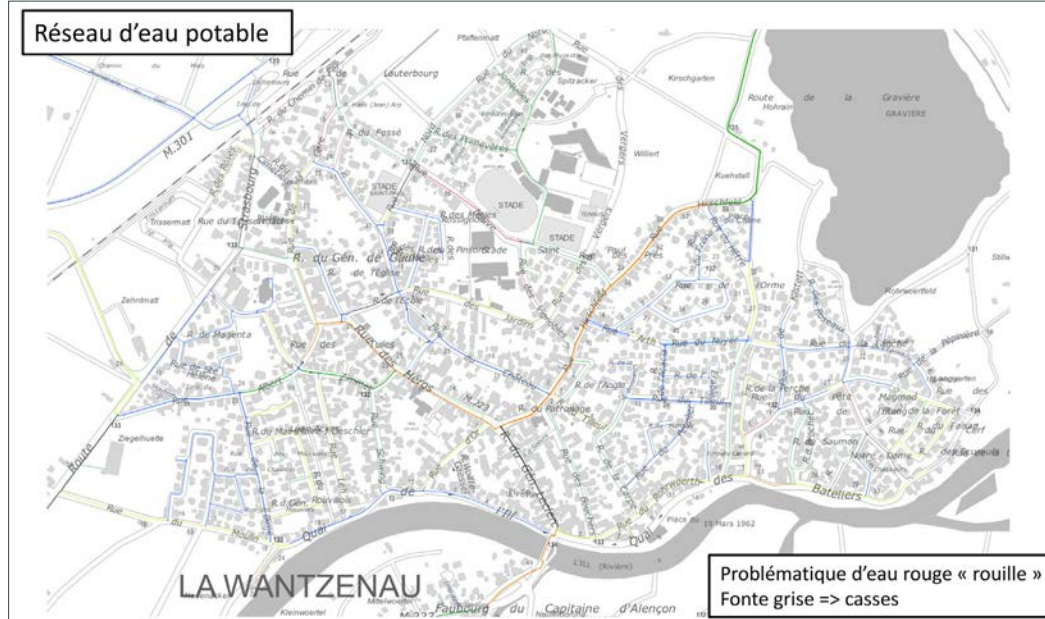
Le réseau unitaire va collecter dans la même canalisation les eaux usées et les eaux pluviales. Des ouvrages tels que les déversoirs d'orage, des clapets anti-retour (...) sont mis en place pour limiter la saturation du réseau.

Qu'est-ce qu'un réseau séparatif ?

Il s'agit d'un réseau qui scinde les eaux pluviales des eaux usées.

Légende

- déversoirs d'orage
- bassins de stockage
- ▲ stations de relevage vers la steppe
- réseau unitaire
- réseau séparatif



CONSTAT

Le réseau d'adduction d'eau potable est un réseau ancien qui présente une vétusté conséquente sur certains tronçons, engendrant des fuites d'eau importantes, avec présence de rouille. Les anciens réseaux en fontes grises devront être remplacés par des fontes ductiles.

Quels sont les axes prioritaires ?

- rue des Héros
- rue du Général Leclerc
- rue du Patronage
- rue Hirschfeld
- rue Neuve

Légende

- ▬ graduation en fonction des interventions sur une année



PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES TRAVAUX

Au regard de l'état des réseaux, l'EMS a programmé une série de travaux selon la criticité relevée par les services.

Certains travaux nécessiteront l'ouverture de tranchées et permettront également une révision des conduites de gaz.

Légende

- tranchée ouverte AEP
- tranchée ouverte ASS
- sans tranchée ASS

AEP : Adduction d'eau potable
ASS : Assainissement



FAUBOURG DU CAPITAINE D'ALENÇON MISE EN PLACE DE COUSSINS BERLINOIS

Dans le cadre de la politique municipale de sécurisation des déplacements et régulation de la vitesse, et en concertation avec les riverains, de nouveaux aménagements sont mis en place Faubourg du Capitaine d'Alençon.

Depuis 2022, afin de réduire la vitesse excessive sur l'axe principal du village, le feu tricolore situé à l'angle de la rue de Limoges et du Faubourg du Capitaine d'Alençon fonctionne selon le principe du feu à récompense : le feu passe au rouge si la vitesse d'approche est supérieure à 50 km/h.

Si ce système a indéniablement permis de réduire la vitesse la seconde partie du faubourg du capitaine d'Alençon en venant de la Robertsau, des excès de vitesse persistaient sur la portion de cet axe en aval à l'entrée du village.

Un radar pédagogique installé au cours du mois de juin 2024 a permis de relever que sur une journée de semaine :

- **en venant de Strasbourg,**
43% des usagers circulent à plus de 50 km/h,
- **en allant vers Strasbourg,**
75% des usagers circulent à plus de 50 km/h

CONCERTATION DES RIVERAINS

Le 1^{er} juillet, la commune a organisé une réunion avec les riverains et en présence du Major GUTTINGER de la Brigade de gendarmerie de La Wantzenau et de Damien BRUCKER, Ingénieur à l'Eurométropole de Strasbourg.

Au cours de cette rencontre, qui a permis d'évoquer les difficultés inerrantes à la circulation sur l'axe du Faubourg du Capitaine d'Alençon, différentes hypothèses de correction ont été évoquées et la solution de la mise en place de coussins berlinois a été retenue pour obliger les usagers à réduire leur vitesse.

DISPOSITIF MIS EN PLACE



Après études, les services de l'EMS ont proposé la mise en œuvre de coussins berlinois en enrobé plus pérenne et qui offre l'avantage de limiter les nuisances sonores dues aux passages des véhicules.

Camille MEYER
Adjoint en charge de l'Urbanisme,
des Travaux et des Mobilités



ARRÊTS DE BUS ROCHECHOUART MISE AUX NORMES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

L'Eurométropole entreprend des travaux de mise aux normes d'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) des arrêts de bus sur l'ensemble de son territoire.

Sur le banc communal de La Wantzenau sont concernés les arrêts de bus Rochechouart (des deux côtés de la chaussée).

Les travaux qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois de novembre nécessitent la mise en place d'une circulation alternée.

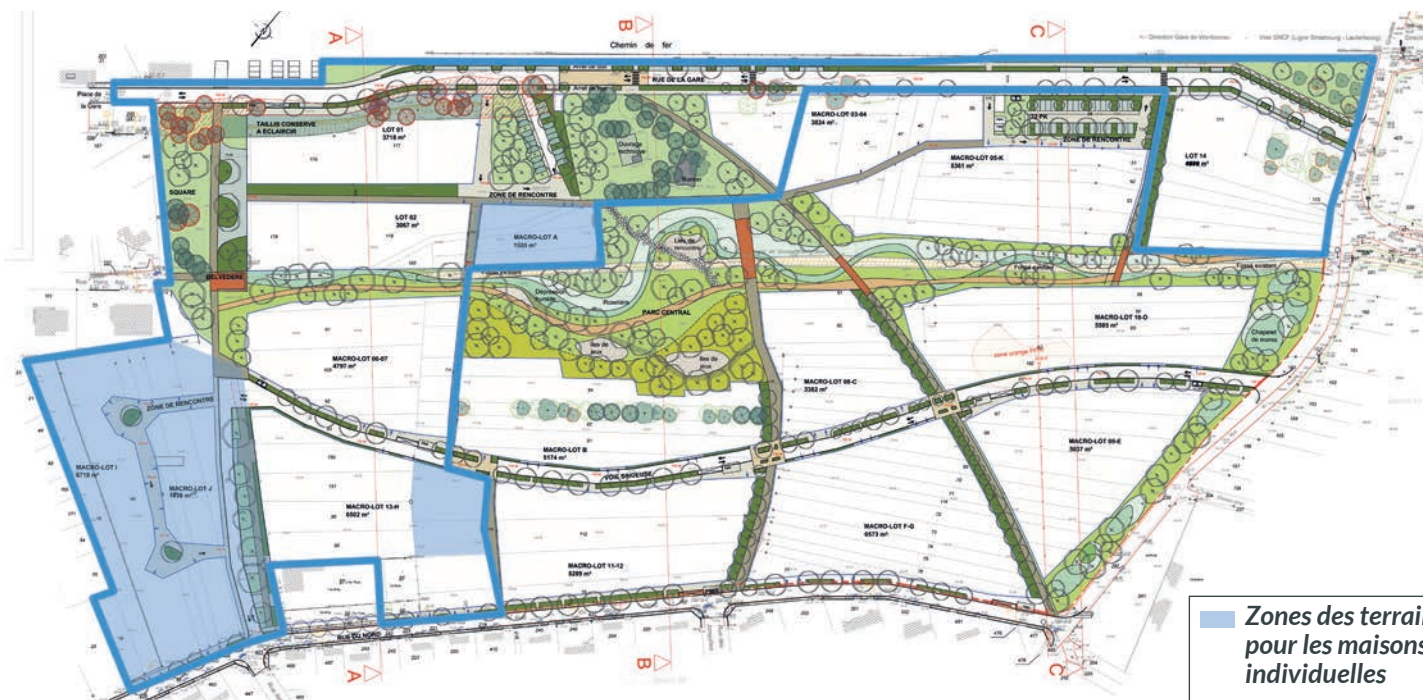
En outre, l'accès au trottoir existant Faubourg du Capitaine d'Alençon, entre la rue de St Yrieix et la rue Rochechouart (le trottoir comprend uniquement des accès aux parties arrières des habitations), est fermé pendant la durée des travaux. Une signalisation spécifique est mise en place pour la circulation des piétons.

Des arrêts de bus provisoires seront mis en place en dehors de la zone de chantier.

Avec ces travaux, une nouvelle étape est franchie dans la mise aux normes des arrêts de bus pour une meilleure accessibilité des personnes à mobilité réduite aux transports en commun dans notre village.

Camille MEYER
Adjoint en charge de l'Urbanisme,
des Travaux et des Mobilités





Zones des terrains pour les maisons individuelles

Plan d'implantation des terrains pour la construction de maisons individuelles

LE SCHWEMMLOCH COMMERCIALISATION PAR LA SERS

Construire votre maison à La Wantzenau, au sein d'un environnement naturel préservé et à proximité de tous les services.

UN QUARTIER INTÉGRÉ DANS LE PAYSAGE

Dès le début du mandat et en cohérence avec l'esprit village qui guide son action, la municipalité a souhaité donner un nouveau visage au projet du Schwemmloch en changeant de paradigme : c'est au bâti de faire allégeance à la nature et à l'eau et non l'inverse.

Un nouveau projet urbanistique a été élaboré pour que ce nouveau quartier s'intègre dans le paysage sans le dénaturer et qu'il fasse corps avec le reste du village.

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Le nouveau projet du Schwemmloch s'articule sur un nouvel équilibre entre logements collectifs et maisons individuelles et un échelonnement des constructions par tranche pour permettre un développement mesuré de la population du village.

Alors que les travaux d'aménagement de la plateforme ainsi que ceux relatifs aux voiries et réseaux sont quasiment achevés, les premiers permis de construire pour les logements collectifs ont été déposés.

COMMERCIALISATION

La SERS, concessionnaire du projet du Schwemmloch, assure la commercialisation des différents lots.

Ainsi des surfaces destinées à des immeubles collectifs ont été cédées à des promoteurs qui se chargent de la construction puis de la vente. La SERS commercialise directement les lots individuels, terrains à bâtir libres d'architecte.



Ce sont ainsi près de trente terrains disponibles dans le cadre de cette première tranche pour s'installer dans un quartier nature proche de tous les commerces et services, à 3 minutes à pied de la gare et ainsi à 13 minutes de la gare de Strasbourg.

INFORMATIONS

SERS

03 88 37 88 88 - terrains@sers.eu





NETTOYAGE DU BAN COMMUNAL LES DÉCHETS, UN VRAI SUJET

Le samedi 5 octobre, les volontaires se sont mobilisés pour une belle action collective en faveur de notre commune !

À 8h45, près d'une centaine de bénévoles, membres d'associations, particuliers et élus, se sont rassemblés aux ateliers municipaux pour participer à la traditionnelle **matinée de nettoyage du ban communal**. Répartis en 8 groupes, ils se sont engagés sur autant de circuits couvrant l'ensemble du territoire, profitant d'une météo idéale : un grand soleil a accompagné les valeureux participants tout au long de leurs efforts.

MOINS DE DÉCHETS, UNE BONNE NOUVELLE POUR NOTRE VILLAGE

Après plusieurs heures de nettoyage dans une ambiance chaleureuse et dynamique, un constat encourageant s'est imposé : **moins de déchets ont été ramassés que lors des éditions précédentes.**

UN MOMENT CONVIVAL ET SOLIDAIRE

La matinée s'est conclue sur une note gourmande et conviviale. À leur retour, les bénévoles ont été accueillis avec un délicieux repas chaud : un velouté de légumes onctueux accompagné de saucisses fumées. Ce moment de partage a permis à chacun d'échanger sur leurs expériences du matin, renforçant les liens et donnant à cette journée une dimension plus chaleureuse. L'ensemble des participants, qu'ils soient habitués ou nouveaux venus, a salué l'organisation et la bonne humeur qui ont marqué cette édition.

RENDEZ-VOUS POUR LA PROCHAINE ÉDITION !

La municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies dans cette action citoyenne. Grâce à vous, notre commune continue de s'embellir et de devenir un exemple de civisme et de respect de l'environnement.



Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle matinée de nettoyage, que nous espérons aussi ensoleillée et conviviale. Ensemble, poursuivons cet effort pour un village toujours plus propre et accueillant !

Merci à tous et à très bientôt pour la prochaine édition !

*François VIX
Adjoint en charge de l'environnement
et de la préservation des espaces naturels*



© Rita DIEBOLD

LE SERVICE POSTAL À LA WANTZENAU

HISTOIRE D'UNE ITINÉRANCE

DU RELAIS À CHEVAL AU BUREAU POSTAL...

LES RELAIS POSTAUX

Le service postal était assuré naguère par des voitures à chevaux circulant sur les grands axes de communication comme la route allant de Strasbourg à Lauterbourg. Elles transportaient les voyageurs ainsi que le courrier dont l'acheminement était réservé au service des postes depuis 1790.

Des relais établis le long de la route permettaient aux postillons de changer les chevaux et aux voyageurs de se restaurer. Un autre relais se trouvait à Gamsheim avant la Révolution. En 1793, il fut transféré à La Wantzenau et le citoyen Antoine Wolff, futur maire, fut nommé maître de la poste aux chevaux.

Ce relais de postes était établi dans la grande propriété à l'entrée du village (*actuellement 20 route de Strasbourg*) où se trouve aujourd'hui la nouvelle pharmacie.

En 1833, le relais fut transféré dans la propriété de l'autre côté de la route, dans l'auberge de Georges Metz qui fut le dernier maître de poste aux chevaux de la commune.

Le relais de poste aux chevaux était en fonction jusqu'en 1876 à l'ouverture de la ligne de chemin de fer Strasbourg-Lauterbourg.

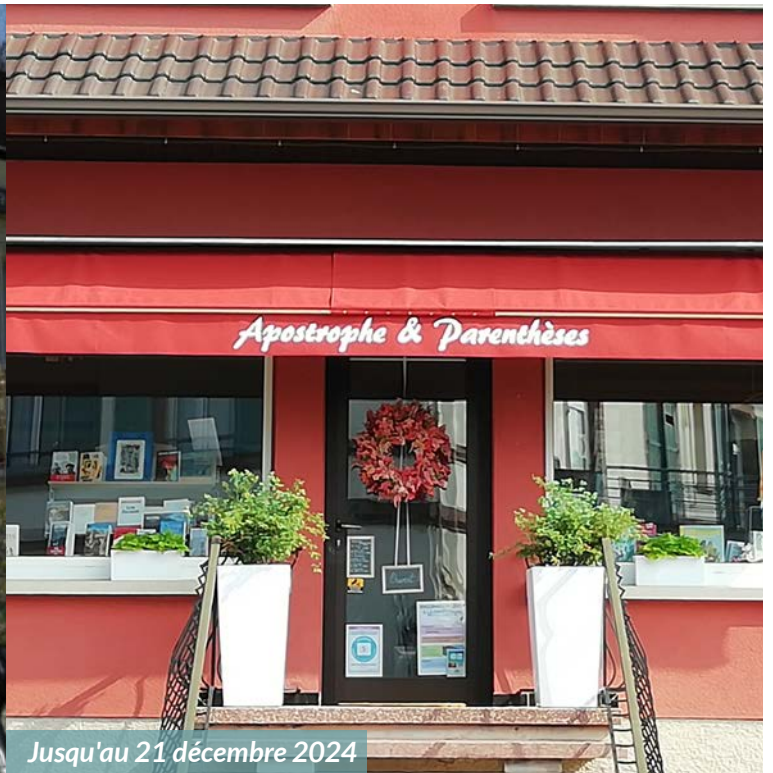
LES BUREAUX DE POSTE

Un relais postal n'était pas un bureau de poste comme nous l'entendons aujourd'hui. Il semble que le courrier était distribué par un facteur venant de Strasbourg. En 1866, le conseil municipal demande la création d'un bureau de poste à La Wantzenau. Cette demande fut agréée et une distributrice nommée pour le 1er janvier 1867.

Le bureau fut établi dans l'ancienne maison du curé EBERLÉ acquise par Jean-Baptiste SCHOTT, instituteur à Kilstett, qui en fit après 1870 le restaurant de la Poste (*aujourd'hui Le Relais de la Poste*). Cette maison abrita l'agence postale jusqu'à la seconde guerre mondiale. Le télégraphe y fut installé en 1876 et le téléphone en 1901.

Après avoir séjourné quelques années dans un baraquement dans la cour de l'école, les services furent transférés dans un nouveau bâtiment construit sur une parcelle de l'ancienne propriété « **Lamass** » aujourd'hui au 1, place de la Poste.

Extraits de « LA WANTZENAU » ouvrage réalisé par la Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts à l'occasion du centième anniversaire de sa création. Editions COPRUR. 1982



... DU BUREAU DE POSTE AU POINT RELAIS

2021

À notre arrivée en 2020, cela fait déjà plusieurs années que l'organisation et le fonctionnement du bureau de poste de La Wantzenau présentaient de nombreuses lacunes : fermetures intempestives et multiples, modifications des horaires, réduction des services rendus.

Arguant d'une baisse de fréquentation, la Poste envisageait alors de réduire les horaires d'ouverture à 10 heures par semaine.

La municipalité s'est évidemment opposée à cette hypothèse inacceptable pour les Wantzenauviens et s'est fortement mobilisée pour exiger le maintien d'un service postal qui réponde aux attentes des habitants et des entreprises (*rencontre avec la Poste, sollicitation des élus nationaux, motion en conseil municipal...*).

En 2021, pour ce faire, les services postaux sont transférés à la nouvelle librairie « *Apostrophes et Parenthèse* » dans le cadre d'une convention avec La Poste pour l'ouverture d'un point relais postal qui permet non seulement de maintenir ce service public dans notre village mais aussi de pallier l'insuffisance des horaires d'ouverture.

Depuis plus de 3 ans, en accueillant ce point relais, Paula LAUCIELLO ROSER a rendu un grand service aux Wantzenauviens et sa librairie aura bénéficié, avec ce complément d'activité, d'une visibilité et d'une réelle impulsion depuis de son installation. Qu'elle soit encore remerciée pour son implication et félicitée pour son souci de l'intérêt général de notre village.

2024

Dans le cadre du renouvellement de la convention pour la gestion de ce point postal, la Poste a modifié à l'échelle nationale et de manière unilatérale, les conditions de rémunération de ce service, notamment en supprimant la part fixe de rémunération du service rendu que la commune ne peut reprendre à sa charge.

Cette disposition est nationale. Pour autant, nous avons alerté notre député sur le caractère inacceptable qui s'impose sur l'ensemble du territoire, sans discussion possible.

La librairie, pour des raisons qui lui sont propres, a donc décidé de ne pas renouveler la convention de partenariat avec la poste et de mettre ainsi fin à la présence du point postal dans son établissement le 21 décembre.

RAPPEL

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DE LA POSTE ?

La loi du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste précise dans son article 1-2 que « **La Poste est une société anonyme ayant le caractère d'un service public national** ».

« La Poste et ses filiales constituent un groupe public qui remplit **des missions de service public et d'intérêt général** » (article 2) à savoir :

- le service universel postal,
- la contribution, par son réseau de points de contact, à l'aménagement et au développement du territoire,
- le transport et la distribution de la presse,
- un accès universel à des services bancaires gratuits.



ET MAINTENANT ?

Si la municipalité ne s'est jamais résignée à l'absence d'un service postal sur notre commune, force est de constater que les besoins de services ont profondément et irrémédiablement évolués ces dernières années.

À titre d'exemple, si en 2018, 9,63 milliards de courrier ont été distribués, ils n'étaient plus que 6,049 milliards en 2023 soit une baisse de 37%.

Nous avons tous la nostalgie du bureau de poste traditionnel. Le réalisme financier et la lucidité sur notre époque nous obligent à prendre acte que la solution du point relais représente aujourd'hui, non seulement la bonne réponse à la nécessité de proximité et d'accessibilité, en particulier pour nos aînés, mais aussi la bonne échelle au regard des besoins réels et des nouveaux usages des habitants et des entreprises en termes d'amplitudes horaires.

Comme en 2021, la municipalité s'est donc encore une fois mobilisée pour trouver une solution d'accueil et nous nous ne pouvons que nous féliciter de l'ouverture d'un nouveau point relais postal dans les locaux de *l'Amore del Gusto !*

OÙ ?

- 9 rue des Héros
- parking voitures et vélos
- accès aux personnes à mobilité réduite

QUAND ?

- ouverture le 14 janvier 2025
- horaires : communication à venir du commerçant

FOIRE AUX QUESTIONS - SERVICES EN LIGNE



COMMENT J'ACHÈTE MES TIMBRES ?



- je me connecte sur www.laposte.fr
- je choisis mon visuel et mon support
- je paie en ligne
- j'imprime mon timbre

COMMENT J'ENVOIE UN RECOMMANDÉ ?



- je rédige ma lettre
- La Poste imprime mon courrier et le distribue
- je suis son acheminement sur le site internet de la Poste ou sur mon portable

PUIS-JE ENVOYER UN COLIS DEPUIS MA BOÎTE AUX LETTRES ?



- je crée et j'imprime mon étiquette Colissimo avant 23h la veille de l'envoi.
- je colle mon étiquette sur le colis
- je dépose mon Colissimo dans ma boîte aux lettres avant 8h et le facteur le récupérera dans la journée
- je suis mon colis jusqu'à sa destination

Michèle KANNENGIESER
Maire



RÉUNION PUBLIQUE

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Le 18 octobre 2024, la commune organisait une réunion d'information sur les bonnes conduites à adopter contre les cambriolages.

Cette réunion, organisée avec la Brigade Territoriale de Contact de l'Eurométropole de Strasbourg, représentée par le Major SCHELL et l'Adjudante LABALETTE et en présence du Major GUTTINGER de la Brigade de La Wantzenau, a été l'occasion de sensibiliser le public et de rappeler les bons réflexes à adopter.

PROTÉGER LES ACCÈS

- équiper sa porte d'entrée d'un système de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel
- équiper son habitation de grilles et/ou volets
- installer un projecteur extérieur avec détecteur de présence
- installer un système d'alarme

ÊTRE PRÉVOYANT

- photographier ses objets de valeur
- noter le numéro de série et la référence des biens de valeur

ÊTRE VIGILANT

- ne pas inscrire ses coordonnées sur le trousseau de clés
- bien verrouiller portes et fenêtres, même pour une courte absence
- toujours fermer la porte clé
- ne pas laisser sacs, clés dans l'entrée
- se méfier des démarchages à domicile
- vérifier l'identité d'un inconnu avant de le laisser entrer

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE

- prévenir ses voisins de confiance
- laisser le double des clés à une personne de confiance
- faire relever son courrier et ouvrir régulièrement les volets
- ne pas laisser de message d'absence

OPÉRATION TRANQUILITÉ

Signalez votre départ à la gendarmerie de votre domicile et profitez d'une ronde de sécurité lors des patrouilles.

Comment faire ?

Remplissez le formulaire disponible en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634), puis imprimez-le et rendez-vous, muni de votre formulaire, à votre brigade de gendarmerie, **au moins 2 jours avant votre départ.**

TÉMOIN OU VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

COMPOSER LE 17 OU LE 112

- ne pas prendre de risque
- préserver les traces et les indices avant l'arrivée des forces de l'ordre
- après le passage des forces de l'ordre, faire opposition auprès de la banque, changer les serrures et déclarer le vol à l'assurance dans les 2 jours ouvrés.

Pia KIEFFER

Adjointe à la Solidarité, à la Santé et au Bien-être

L'AGENDA

DÉC 24 - JAN 25

Retrouvez toutes les informations sur www.la-wantzenau.fr ou facebook.com/wantzenau

NOVEMBRE 2024

17 NOV



COURSE SAUT D'OBSTACLES

Dimanche 17 novembre 2024
à partir de 8h30

Lieu : Centre équestre du Waldhof

17 NOV

FÊTONS TES DROITS
ASSOCIATION VICTIMES INCESTE
ALSACEDimanche 17 novembre 2024
de 9h30 à 17h

Lieu : Espace Jean-Claude KLEIN

21 NOV

ELSÄSSISCHI GRAMMATIK
LECTURE MUSICALE FRANÇAIS - ALSACIEN

Jeudi 21 novembre à 18h

Lieu : Bibliothèque

23 NOV



LA CABANE MAGIQUE

Samedi 23 novembre à 10h30

Lieu : Bibliothèque

29 NOV



ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL

Vendredi 29 novembre 2024 à 18h

Lieu : Parvis de la Mairie

DÉCEMBRE 2024

2-21 DÉC

EXPOSITION
MAQUETTES DE LA WANTZENAU
& HOMMAGE À SERGIO FANFANI

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lieu : Bibliothèque

4 DÉC



RENCONTRE AVEC SAINT-NICOLAS

Mercredi 4 décembre de 10h à 12h

Lieu : Bibliothèque

7-8 DÉC



VILLAGE DE NOËL

Samedi 7 décembre de 15h à 21h

& dimanche 8 décembre 2024 de 11h à 19h

Lieu : Parvis de la Mairie

14 DÉC



CONCERT DE NOËL - ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedi 14 décembre 2024 à 17h

Lieu : Le Fil d'Eau - Quai des Bateliers

JANVIER 2025

8 JAN

-
7 FÉV

EXPOSITION

« 1001 TECHNIQUES DE L'ILLUSTRATION »

Du 8 janvier au 7 février 2025

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lieu : Bibliothèque

12 JAN



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025

Dimanche 12 Janvier 2025 à 15h

Lieu : Le Fil d'Eau - Quai des Bateliers



INFO BILLETTERIE

BOODER dans « Ah... l'école ! » - Vendredi 14 février 2025
Le Fil d'Eau

Après l'énorme succès de « *Booder is back* », Booder a repris son cahier et son crayon quatre couleurs pour nous écrire un spectacle drôle et touchant sur l'école.

De L'école de son enfance à celle de son fils aujourd'hui, il nous brosse avec humour le portrait du système scolaire. Un système scolaire en péril qui pourtant est la base du bien être de nos enfants. Tout y passe. Ses copains, le harcèlement scolaire, la récré, ses profs.

Connu pour les cours particuliers hilarants donnés à son fils, il revient avec, dans son cartable, un spectacle pour toute la famille !

Tarif : 35 € - Billetterie en mairie et dans les points de vente habituels

Billetterie : <https://web.digitick.com/booder-spectacle-le-fil-d-eau-la-wantzenau-14-fevrier-2025-css5-lbqp-pg101-ri10395835.html>

Billetterie Pass Culture : <https://passculture.app/offre/231901775>

- Pour les personnes à mobilité réduite, le signaler lors de la réservation en mairie.
- Les billets ne sont ni repris, ni échangés. En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne pourra être établi.
- Le placement est libre.
- Ouverture de la salle 30 minutes avant les spectacles.



INFO BILLETTERIE

Nordine GANSO dans « Violet » - Samedi 26 avril 2025
Le Fil d'Eau

Auteur : Nordine GANSO, Ilyes MELA - Metteur en scène : Thierno THIOUNE

Derrière son allure électrique le violet est un mélange de douceur et de rêve. Le violet est apaisant, rassurant.

C'est la couleur des rêveurs, de ceux qui sont spirituels plutôt que matériels.

Il apporte de la sérénité aux personnes qui ont du violet chez eux ou dans leur environnement.

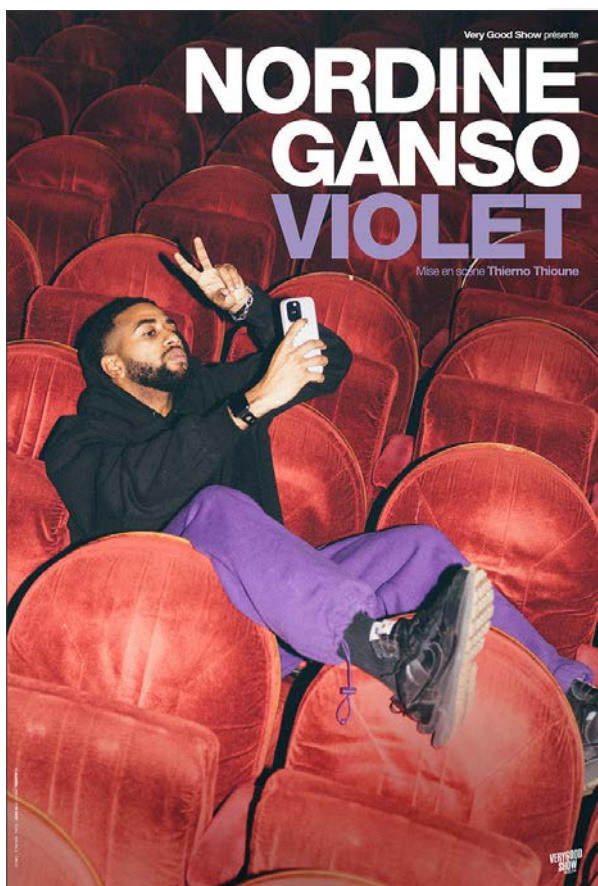
« *Durant cette heure ensemble, considérons que je suis votre Violet* ».

Tarif : 34 € - Billetterie en mairie et dans les points de vente habituels

Billetterie : <https://www.seetickets.com/fr/tr/event/nordine-ganso/le-fil-d-eau/10300133>

Billetterie Pass Culture : <https://passculture.app/offre/142071047>

- Pour les personnes à mobilité réduite, le signaler lors de la réservation en mairie.
- Les billets ne sont ni repris, ni échangés. En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne pourra être établi.
- Le placement est libre.
- Ouverture de la salle 30 minutes avant les spectacles.





L'ÉCOLE DE MUSIQUE UN APPRENTISSAGE & DES PROFESSEURS QUALIFIÉS

Une école d'apprentissage qui forme à différents instruments avec un cursus d'enseignement et des professeurs qualifiés.

NOTRE CURSUS D'ENSEIGNEMENT

Notre école suit le schéma de développement des pratiques artistiques édité par la Collectivité européenne d'Alsace & les recommandations du ministère de la Culture.

Les premiers pas en musique : les cours d'éveil musical

Dès la Moyenne Section de maternelle jusqu'au CP, ces cours de 45 minutes proposent plusieurs activités ludiques autour de la découverte des sons et des rythmes à l'aide de la voix et de de petits instruments. En deuxième année, les enfants suivent un parcours découverte des différents instruments pour les aider dans leur choix futur.

La formation instrumentale

À partir de 7 ans, le cursus s'organise en trois cycles avec des objectifs bien définis incluant :

- un cours collectif de formation musicale d'une heure par semaine permettant d'acquérir tous les éléments pour devenir autonome devant une partition.
- un cours individuel d'instrument de 30 minutes, ou plus à partir du second cycle.

Nos élèves sont soumis à des évaluations afin de valider leur niveau.

Les élèves adultes sont également les bienvenus, ils sont inscrits dans un cursus libre dans lequel la formation musicale n'est pas obligatoire.

Une place de choix pour la pratique collective

Notre école de musique a la chance de posséder plusieurs orchestres (*orchestre des jeunes pour les vents et percussions & orchestre de chambre pour les cordes*), différents groupes de musique actuelle (*rock, pop, jazz, improvisation...*), un atelier de musique de chambre, un ensemble de guitares et des chorales pour enfants et adultes.

La pratique collective n'est pas obligatoire mais nous ne pouvons que la conseiller tant elle est formatrice pour développer l'écoute et aider à jouer en rythme. Jouer ensemble reste une réelle source de motivation supplémentaire à l'apprentissage de l'instrument.

Les pratiques collectives sont ouvertes à tous, y compris aux élèves non-inscrits à l'école de musique.

La possibilité pour les élèves de se produire régulièrement sur scène

La plupart de nos manifestations se déroulent dans la salle de spectacle du fil d'eau et sont sonorisées par des professionnels pour des conditions d'écoute optimales et pour faire vivre une vraie expérience scénique à nos élèves.



DES PROFESSEURS QUALIFIÉS

Chaque professeur enseigne avec passion l'amour pour son instrument. Tous possèdent l'agrément départemental des professeurs, qui est un garant en matière de compétences et de qualités pédagogiques et techniques et plusieurs d'entre eux possèdent un diplôme d'Etat du Conservatoire.

En complément de leurs heures d'enseignements, ils ont une vie musicale active et jouent dans différents orchestres, harmonies, ensembles musicaux, groupe rock ou big band de jazz.



NOS PROJETS

L'école de musique organise tous les ans des master classes avec de grands professionnels du monde de la musique.

Les dernières années, nos élèves ont pu bénéficier de cours avec Nathalie BÉRA-TAGRINE, grande pianiste concertiste et compositrice, Jean-Christophe MENTZER, trompettiste soliste de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg ou Anne-Catherine BAERT, enseignante en Conservatoire de flûte et compositrice.

Nous assurons, tous les ans, une saison culturelle avec plusieurs projets en collaboration avec d'autres acteurs culturels de la Municipalité.

AGENDA 2024/2025



DIMANCHE 08 DÉCEMBRE 2024 À 11H

CONCERT DE CHANT DE NOËL

Chœurs de Formation Musicale & l'Harmonie Municipale
Lieu : Parvis de la Mairie

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024 À 17H

CONCERT DES MUSIQUES DE NOËL DU MONDE

Lieu : Le Fil d'Eau

DIMANCHE 02 FÉVRIER 2025 À 22H

CONCERT DES FAMILLES « LES CHANSONS FRANÇAISES »

Lieu : Auditorium

SAMEDI 29 MARS 2025 À 17H

CONCERT DE PRINTEMPS « FANFARE BALKANIQUE »

Lieu : Le Fil d'Eau

SEMAINES DU 16 ET DU 23 JUIN 2025

SEMAINES MUSICALES

Auditions de toutes les classes instrumentales.

Et plein d'autres moments musicaux...



CONTACT

COMMUNE DE LA WANTZENAU

Edwige BOREL

06 33 73 98 97

ecoledemusique@la-wantzenau.fr

Edwige BOREL
Directrice de l'école de musique
de La Wantzenau



FÊTE DES OIES DE LA SAINT-MARTIN UN MOMENT MAGIQUE ET LUMINEUX

Cette année encore, à l'approche de la Saint-Martin, La Wantzenau a revêtu ses plus belles lumières pour célébrer la traditionnelle Fête des Oies de la Saint-Martin.

Cet événement familial et convivial attire petits et grands, offrant une soirée riche en animations, en lumières et en convivialité laissant des souvenirs lumineux dans les esprits et annonçant déjà l'envie de revivre cette belle aventure l'année prochaine.

UNE BALADE DES LUMIÈRES FÉRIQUE

L'un des moments forts de la fête est sans doute la Balade des Lumières, une promenade magique autour du forum Jean-Claude KLEIN et du groupe Scolaire, illuminées par des centaines de lanternes fabriquées par les enfants des écoles maternelles et élémentaire.

Ces lanternes, toutes plus créatives les unes que les autres, apportent une atmosphère féérique à l'événement, rappelant l'importance de la lumière dans la tradition de la Saint-Martin. Le périscolaire joue également un rôle essentiel dans cette balade, accompagnant les enfants sur le parcours.



LA LÉGENDE DE SAINT MARTIN

La légende de Saint-Martin et les oies est liée à son élection comme évêque de Tours.

Martin, qui menait une vie de moine humble et modeste, ne souhaitait pas devenir évêque. Lorsque les habitants de Tours voulaient l'élire, il essaya de fuir et se cacha dans une étable remplie d'oies, espérant ne pas être trouvé.

Cependant, les oies, dérangées par sa présence, se mirent à cacarder, trahissant ainsi sa cachette. Les villageois purent alors le retrouver et le convaincre d'accepter la charge d'évêque. Depuis, les oies sont souvent associées à la fête de la Saint-Martin, qui se célèbre le 11 novembre.

Dans certaines régions, il est même traditionnel de manger une oie ce jour-là en souvenir de cette légende.



© Aurélien EBEL

D'WANTZENAUEUER GÄNS

Au début du dernier siècle, il y avait, dans le village, un berger qui rassemblait les oies, le long de l'III, pour les amener au pâturage au-delà de la protection des oiseaux sur un terrain qui a gardé le nom (Gänssweid).

Le soir, il les ramenait et toutes les oies rentraient seules chez elles à la maison.

À l'automne on gardait le jars (d'Günssärt) avec deux ou trois oies pour la reproduction, les autres étaient mises en cage (d'Gänss-Ställ) pour les gaver (stopppfe). Ma grand'mère les mettait sur ses genoux et enfonçait le maïs dans le gosier avec ses doigts tout en massant le cou pour bien le faire descendre dans le jabot.

Le foie était vendu aux gens de la ville. Rien ne se perdait, les plumes servaient à rembourrer les édredons et oreillers, le sang frais était consommé comme boudin. Le dimanche, on mangeait du « Gänsskrees », soupe au riz et légumes avec les têtes, cous, estomacs, ailes et pattes (d'Apper).

À Noël, on faisait rôtir l'oie entière au four. On faisait fondre la graisse pour enlever les impuretés qui donnaient des croûtons (Grëve) que l'on mangeait avec des pommes de terre sautées (g'breedeldi). La graisse étant conservée toute l'année dans des poteries de Soufflenheim.

De nos jours, la maison « Foies Gras Hirsch » fait perdurer la tradition pour la renommée de La Wantzenau.

Jacques EHRHARD





VILLAGE DE NOËL

VENEZ DÉCOUVRIR LA MAGIE DU MARCHÉ DE NOËL

Les samedi 7 et dimanche 8 décembre, les décorations de Noël vont illuminer les rues du village et le parvis de la Mairie. Petits et grands sont invités à partager ce joli moment de féerie.

Dès le vendredi 29 novembre à 18h, notre village se parera de ses plus jolies couleurs et lumières avec l'illumination du sapin de Noël par les petits Wantzenauviens.

VENEZ DÉCOUVRIR LA MAGIE DU MARCHÉ DE NOËL !

Plongez dans l'ambiance féerique des fêtes de fin d'année en visitant notre Village de Noël qui sera inauguré, le samedi 7 décembre à 17h30 sur le parvis de la Mairie.

Voici ce qui vous attend :

- **Artisanat local** : Trouvez des cadeaux uniques et faits main !
- **Vente de sapins** dès le samedi 7 décembre à 10h
- **Délices gourmands** : Savourez des spécialités de Noël, le vin chaud, les marrons grillés, les tartes flambées, les flamiches, les bredele et les madeleines de Saint-Yrieix-la-Perche.
- **Animations pour tous** : Profitez des animations à la bibliothèque, de l'exposition de maquettes de La Wantzenau, en hommage à Sergio FANFANI, de l'apéritif concert et de la visite du Père Noël pour les plus petits.



- **Décorations scintillantes** : Admirez les illuminations et les décorations qui transforment notre marché en un véritable pays des merveilles.

Ne manquez pas cette occasion de vivre un moment magique en famille ou entre amis et n'oubliez pas la boîte aux lettres du père Noël !

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble la joie de Noël !

Alain HERRMANN
Adjoint aux Associations
et à la vie économique

PROGRAMME DES TEMPS FORTS

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 17H30

Inauguration du Village de Noël
par Michèle KANNENGIESER, Maire

SAMEDI 7 DÉCEMBRE DE 15H À 18H

Animations à la bibliothèque
& atelier pour les enfants

SAMEDI 7 & DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Exposition de maquettes de La Wantzenau
Hommage à Sergio FANFANI

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE À 11H

Apéritif concert



LES ASSOCIATIONS PARTICIPANTES

Club escapade, Pétanque Club LW, Wantzenau Wolfert Wasserrat, SGW - Athlétisme, Muriel TURILLON, Asdepal, Hopla graph, Les parfums de Caroline, Lions Club LW, PromoUkraina, Tennis Club LW, La Fabrique de Nat, Les Abeilles de Fred, Les Madeines de St-Yrieix, CMJ, Scouts & guides de France, Basket Club LW, Club seniors Thierry LAJOIE, Sapeurs Pompiers, AHRLW, Agnès ZELLER & Philippe WEBER, Sur un coup de tête, Honoé créations, Les Créas de Carole, Apostrophe & parenthèses, La boule verte, Creapatch et Aux fleurs des sœurs

VENTE DE SAPINS ET DÉCORATIONS DE NOËL
VIN CHAUD ET REPAS EN CONTINU

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

JEUDI 21 NOVEMBRE À 18H

LECTURE MUSICALE AUTOUR D'ANDRÉ WECKMANN

Un peu de grammaire alsacienne et une grande dose de poésie et d'humour.

Embarquons pour un petit voyage en « *triphonie alsacienne* » en compagnie de l'Atelier d'alsacien de Sabine LAPP.Avec la complicité d'Aline MARTIN (*A livre ouvert/wie ein offenes Buch*) et Charlotte VIX au chant, accompagné de Jeannot VIX, au clavier.

Tout public - Sur inscription

SAMEDI 23 NOVEMBRE À 10H30

SPECTACLE « LA CABANE MAGIQUE »

Trio Virgule

Il est temps de se mettre au chaud pour l'hiver dans la forêt. Cette Cabane trouvée au beau milieu de nulle part... Quel abri accueillant ! Tour à tour les animaux se pressent et demandent à entrer. Chacun, avec son instrument, vient ajouter sa musique à celle des hôtes précédents. La musique s'enrichit, un orchestre se forme, ce qui intrigue l'ours qui n'arrive pas à trouver le sommeil dans sa tanière...

Public familial à partir de 2 ans - Sur inscription

DU 2 AU 21 DÉCEMBRE

EXPOSITION MAQUETTES DE LA WANTZENAU ET
HOMMAGE À SERGIO FANFANI

Tout public

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

VISITE DE SAINT-NICOLAS

Tout public

SAMEDI 7 DÉCEMBRE DE 14H À 18H

BRICOLAGE ET LETTRE AU PÈRE NOËL

Tout public

NOS RENDEZ-VOUS

LUNDIS 18 NOVEMBRE ET 9 DÉCEMBRE À 19H

CONVERSATION ANGLAISE

Niveau moyen requis.

Public adulte, à partir de 16 ans - Sur inscription

TOUS LES JEUDIS À 18H00 (*hors vacances scolaires*)

COURS D'ALSACIEN DÉBUTANTS - NIVEAU 2

Public adulte - Sur inscription - Tarif : 50€ / l'année scolaire

FERMETURE - Bibliothèque & boîte retour
du 23 décembre au 1^{er} janvier 2025



LA WANTZ'EN ROSE MARCHE ET COURSE SOLIDAIRES, LE 13 OCTOBRE 2024

La semaine de « La Wantz'en rose », organisée à La Wantzenau dans le cadre d'Octobre Rose, a été marquée par une série d'événements forts en soutien à la lutte contre le cancer du sein.

Du 7 au 12 octobre, la commune s'est mobilisée pour sensibiliser au dépistage précoce et soutenir les malades, avec un programme riche et solidaire.

Le lundi 7 octobre, les professionnels du bien-être et de l'esthétique de La Wantzenau ont ouvert cette semaine spéciale en proposant un atelier bien-être.

Les participants ont pu profiter de moments de détente et de soins, une belle façon de commencer cette période dédiée à la prévention et au soutien.

Le mercredi 9 octobre, le docteur Valentine DUBOST-RONZINO a tenu une conférence sur le dépistage précoce et la prévention du cancer du sein. Devant un public attentif, elle a rappelé l'importance du dépistage pour détecter le cancer à un stade précoce et ainsi améliorer les chances de guérison.

Le samedi 12 octobre, Clémence BLANCK, entourée de nombreuses couturières bénévoles, a organisé un atelier de couture où plus de 300 bonnets de chimiothérapie ont été confectionnés pour l'association « Mon bonnet rose ». Ce geste de solidarité a permis de soutenir des femmes en traitement et de leur apporter un peu de confort.

La semaine s'est conclue de manière sportive et conviviale avec La Wantzenauvienne, une course et marche solidaire de 5 km qui a réuni 1 200 participants le dimanche.

Dans une ambiance festive et solidaire, coureurs et marcheurs se sont élancés pour soutenir cette cause si importante.

Enfin, le jeudi 7 novembre, un chèque de 3 000 € a été remis à chacune des associations soutenues : Les Cocci'Elles roses et La Ligue contre le Cancer. Ces fonds permettront de continuer les actions de sensibilisation et d'accompagnement des malades.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles et organisateurs qui ont fait de cette semaine un véritable succès et un élan de solidarité pour une cause qui nous concerne tous !

Michèle KANNENGIESER
Présidente du CCAS

NOS PARTENAIRES





Les bénéfices réalisés par tous les partenaires de la WantZ'en Rose seront reversés aux associations Cocci Elles Roses et la Ligue contre le Cancer du Bas-Rhin.





ÉCOLE JULES VERNE DU CHAMP À L'ASSIETTE

À l'occasion de la Semaine du Goût, les élèves de la classe de CM1 bilingue du groupe scolaire Jules Verne se sont rendus durant la matinée du vendredi 11 octobre à la Ferme Clauss afin de découvrir les légumes de saison et le travail de maraîcher.

Même si la météo était assez favorable ce jour-là, il a fallu faire preuve de réactivité car une immense flaque d'eau empêchait l'accès aux champs. C'est alors que M. CLAUSS a proposé aux enfants de les emmener sur la grande remorque qu'il avait attelée à son tracteur, leur permettant ainsi de se frayer un chemin en restant au sec. Ils ont donc eu la grande joie de pouvoir récolter eux-mêmes, sous la direction de Mme CLAUSS, divers carottes, poireaux, pommes de terre, potimarrons et butternuts et de déguster ensuite leur goûter avec du jus de pomme de la ferme.

De retour à l'école, la classe a préparé l'après-midi, avec l'aide de deux mamans et d'une grande sœur, deux soupes aux couleurs de l'automne (la verte « poireau-pomme de terre » et l'orange « carotte-courge »).

Quel plaisir était-ce pour les élèves de les goûter ensuite tous ensemble au réfectoire du groupe scolaire !

N'ayant pas pu transformer tous les légumes récoltés le matin, chacun d'entre eux est rentré à la maison avec un sac plein de bons légumes pour en faire aussi profiter toute la famille.



Un grand merci à la Famille CLAUSS pour son implication et sa générosité, ainsi qu'à Mesdames SPRAUER, SCHOEFFEL et KOENIG pour leur formidable aide à la cuisine !

Marie-Christine HANTZSCHE
Enseignante de la partie allemande - CM1 bilingue
École Jules VERNE



PÉRISCOLAIRE UN DÉMARRAGE TOUT AZYMUT

Le temps de la rentrée est déjà derrière nous, cette période a été intense et enrichissante.

POUR LES PLUS PETITS, LA RENTRÉE A ÉTÉ FAITE EN GRAND !

La mise en place du pôle jeune enfant a permis une rentrée sereine pour les enfants entrant en petite section qui faisaient alors leurs premiers pas dans le très grand univers du périscolaire.

Deux référentes issues de la petite enfance et une animatrice composent ce pôle, un espace défini et des rituels spécifiques ont permis de sécuriser les enfants lors de cette étape importante.

Les enfants se sont adaptés sereinement. Ils ont pris leurs marques et désormais l'heure est à l'appropriation du périscolaire qui s'étend peu à peu pour eux.

LA RÉCRÉ DES PARENTS

Le 11 octobre 2024, les portes du périscolaire se sont ouvertes aux parents et aux fantômes. L'équipe d'animation a proposé des activités à partager entre les parents et leurs enfants.

Les enfants et l'équipe étaient également fiers de s'associer à l'événement de « La Wantzenauviennne », en proposant aux parents de décorer une fresque réalisée en coopération par tous les enfants.

ACCROCHEZ VOS CEINTURES, LES MERCREDIS, ON VOYAGE !

Depuis septembre, les enfants présents les mercredis voyagent à la découverte des quatre coins du monde à travers des activités manuelles, des jeux coopératifs, des quizz, la culture et la langue des pays visités, etc...

Les mercredis sont aussi des temps de projet comme celui de « Spiel et Parle » qui met la langue allemande à l'honneur en la mettant au centre des jeux pour les enfants volontaires, à partir de 6 ans.

Des rencontres et des échanges (*correspondance avec un groupe d'allemand*) viendront agrémenter et enrichir le projet.

À LA RENCONTRE DES AÎNÉS

S'ouvrir vers l'Autre est un objectif de l'accueil périscolaire, ceci passe notamment en se rendant régulièrement à la résidence pour personnes âgées « Au bord de l'ill ».

Katia BOSSUYT
Adjointe aux affaires scolaires,
petite enfance, enfance et famille



www.la-wantzenau.fr

Animation Jeunes La Wantzenau

ajlawantzenau

ILL ARENA4 UN WEEK-END VIDÉOLUDIQUE RÉUSSI !

Les 19 et 20 octobre, La Wantzenau a vibré au rythme de l'ill Arena 4, festival de jeux vidéo devenu un rendez-vous incontournable pour les passionnés de jeux vidéo. Cette édition, marquée par une ambiance incroyable a offert aux visiteurs deux jours de découvertes et de compétitions dans une atmosphère festive et conviviale.

Le *speedrun* était à l'honneur cette année avec la présence de *Alta_san* et *Yoshizor*, qui ont non seulement impressionné le public avec leurs démonstrations, mais ont également partagé leurs expériences lors d'une conférence. Cette thématique a aussi été approfondie avec un débat animé par *Nishan*, interrogeant la place du speedrun : *jeu ou sport ?*

Le festival a accueilli des partenaires notamment l'association *La Chronique du Geek*, qui a apporté son expertise et sa passion pour enrichir l'événement. De son côté, *Lucas Demuth* a impressionné les visiteurs avec des sessions de *live drawing*, offrant un aperçu de son talent en direct. Les amateurs de nostalgie n'ont pas été en reste, avec un espace *rétro gaming* animé par *Willem*, plongeant le public dans l'âge d'or des jeux vidéo.

Les tournois de *Mario Kart 8*, *Super Smash Bros Ultimate* et *FC25* ont fait le plein, attirant des participants de tous âges et de tous niveaux, prêts à en découdre pour décrocher la victoire. En parallèle, des ateliers de bricolage ont permis aux plus jeunes de s'amuser et de développer leur créativité.

L'organisation a été assurée par des *jeunes et des bénévoles* du village, dont l'engagement a été crucial pour le succès de cette édition.

Leur dynamisme et leur enthousiasme ont contribué à créer une ambiance chaleureuse et familiale tout au long du week-end.

L'ill Arena 4 a une fois de plus prouvé que les jeux vidéo rassemblent, divertissent, et créent des moments de partage inoubliables. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition en nocturne cette fois, parole de Maire.



Alexandra WAGNER
Adjointe à la Jeunesse
Nicolas ROECKLIN
Responsable Animation Jeunes



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

UNE FORCE MOTRICE

PROGRAMME ET ORIENTATION DU CMJ

Fin octobre, 25 jeunes de la commune se sont réunis lors d'un séminaire riche en échanges, en apprentissages et en projets ambitieux pour l'avenir.

Ce rassemblement, qui a débuté le mercredi matin, a permis de lancer une réflexion profonde sur l'engagement citoyen et les actions concrètes pour améliorer la vie de notre commune.

MERCREDI 30 OCTOBRE

Une journée de découverte et d'échanges

La journée a commencé par un échange avec Madame le Maire sur l'engagement des jeunes et des valeurs comme la solidarité et la préservation de l'environnement.

Des activités enrichissantes ont suivi : jeux pour mieux se connaître, séance d'information sur les responsabilités des conseillers, et débat sur des enjeux sociaux après une frise chronologique de la démocratie en France.

La soirée s'est terminée avec des activités ludiques : chamallows grillés, blind test musical et soirée dansante.

JEUDI 31 OCTOBRE

Des projets pour l'avenir

Le lendemain, un travail de précision des priorités du mandat a été initié pour définir des thèmes de commissions.

Plusieurs commissions ont défini les projets suivants :

Environnement et infrastructure : Création d'un sentier de la faune et de la flore le long de l'Ille, construction du musée de la Pêche et interactions avec les associations.

Solidarité et entraide : Renforcement des liens intergénérationnels avec des ateliers à la maison de retraite, sorties au marché de Noël, et initiatives avec la SRPO. Programme incluant une bourse aux jouets et un nettoyage de printemps du village.

Numérique et Communication : Ateliers sur l'intelligence artificielle, le journalisme, et l'utilisation responsable des réseaux sociaux.

Citoyenneté : Actions pour renforcer le sentiment de communauté, éducation inclusive, et valorisation des valeurs républicaines et de la diversité.

Ce séminaire a été l'occasion de poser les fondations de projets ambitieux qui contribueront au dynamisme de notre commune. Grâce à leur créativité et à leur engagement, ces jeunes conseillers participent activement à l'amélioration de la vie locale.

Le Conseil des Jeunes s'affirme comme une force motrice pour l'avenir de notre commune, et nous avons hâte de suivre leurs réalisations dans les mois à venir.

Bravo pour leur implication et leurs idées prometteuses !

Michèle KANNENGIESER
Maire



CARREFOUR CITY LE MAGASIN FAIT PEAU NEUVE

Un espace rénové et de nouveaux services sont au rendez-vous de l'ouverture du nouveau Carrefour City de notre village.

Notre Carrefour Contact s'est transformé pour devenir Carrefour City depuis le mercredi 6 novembre 2024 à 7h30. Ce changement s'accompagne d'un ensemble de rénovations et d'aménagements pour améliorer l'expérience achat des clients et proposer de nouveaux services de proximité.

UN ESPACE MODERNISÉ ET PLUS DE CHOIX POUR LES CLIENTS

Le nouveau Carrefour City met à disposition une sélection enrichie de plus de 10 000 références sur une surface de 399 m², destinée à répondre aux besoins variés des consommateurs, depuis les produits alimentaires jusqu'aux articles du quotidien. L'aménagement du magasin a été intégralement repensé pour faciliter le parcours client, avec des rayons organisés pour permettre une meilleure accessibilité et un confort de circulation optimal.

NOUVEAUX SERVICES POUR UN COMMERCE DE PROXIMITÉ PRATIQUE

Pour répondre aux attentes en constante évolution, Carrefour City introduit également des services pratiques supplémentaires. Une laverie en libre-service est désormais à disposition des clients et un locker pour retirer des colis ainsi qu'un photomaton seront bientôt installés.

Ces nouvelles fonctionnalités visent à rendre le magasin plus fonctionnel et adapté aux besoins des habitants du village.

ACCÈS FACILITÉ ET HORAIRES D'OUVERTURE ÉLARGIS

Dans le cadre de cette transformation, le parking a également été réorganisé pour un accès simplifié, garantissant une expérience de visite plus agréable.

Carrefour City ouvrira ses portes **du lundi au samedi de 7h30 à 20h et le dimanche matin de 9h à 12h**, assurant une large plage horaire pour satisfaire les clients.





MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE NOUVELLES RENCONTRES

Lieu de rencontre et de convivialité, le marché hebdomadaire de notre beau village se tient dans la cour de l'ancienne école des Hortensias tous les vendredis après-midi de 15h30 à 19h.

Notre marché accueille tous ceux qui souhaitent trouver, auprès de commerçants passionnés, des produits de qualité qui régaleront leurs papilles.

Avec le maître fromager, Pierre STEINMETZ et son fils Benjamin, c'est l'excellence à votre porte. Ils servent avec passion une gamme variée de fromages alsaciens et de partout ailleurs en France.

Représentée par Julien, la Boucherie KRESS & SUGG propose toutes les spécialités alsaciennes ainsi qu'une sélection des meilleures pièces de viandes selon la tradition du goût et le savoir-faire artisanal, perpétués de père en fils.

Le maraîcher MERCKLING propose ses fruits et légumes de saison, produits authentiques cultivés selon une agriculture raisonnée.

JADE & LUCAS présentent leurs plats vietnamiens, hauts en goût et en couleurs, qui sont le fruit d'un art culinaire familial se transmettant entre générations.

Sur la thématique des saveurs espagnoles, Alexandre de EL ALQUIMISTA propose ses plats cuisinés, tapas, viandes, charcuteries mais aussi desserts.

Nathalie, la confiturière passionnée de LA FABRIQUE DE NAT sélectionne avec soin les meilleurs fruits de saison

pour créer des confitures artisanales qui capturent les saveurs délicates des fruits.

Tous les 15 jours, Matthieu REPERT, apiculteur récoltant propose ses miels purs, sans aucun rajout et issus de son exploitation.

CHEZ FRANCHI, les fruits sont rois ! En cornet ou en pot, les glaces sont disponibles pour vous régaler de douceur, fraîcheur et gourmandise, dès les beaux jours.

CC. Création avec Claudine GOEHRING est présente tous les 15 jours pour vous proposer bonbons, chocolats, peluches et arrangements de saison.

Le marché, c'est aussi l'occasion de récompenser les enfants de La Wantzenau qui ont participé à des concours, organisés par la mairie. Que du bonheur pour les petits et les grands !

La liste des commerçants présents chaque vendredi est diffusée chaque semaine sur le site de la mairie. Merci à tous les commerçants pour leur présence et leur passion du métier qu'ils savent si bien partager.

Un village sans marché est un village sans rencontres !

Alain HERRMANN
Adjoint aux Associations
et à la vie économique



LE GÎTE DE LA GRANGE UNE TRANSFORMATION RÉUSSIE

Après deux années de travail acharné, Jean-Michel et Rachel Loessel ont métamorphosé une grange alsacienne typique de notre village en un havre de paix, où chaque instant se fige dans une atmosphère de convivialité et de chaleur.

UN HAVRE DE PAIX À LA WANTZENAU

Leur projet est bien plus qu'une simple rénovation : c'est une volonté de créer un espace où les résidents se sentent chez eux, dans un cocon de douceur et réconfortant.

UNE AMBIANCE CHALEUREUSE

Dès l'entrée, les visiteurs sont accueillis par une ambiance empreinte de sérénité. Les chambres, décorées avec soin, invitent à la détente et au repos. Jean-Michel et Rachel ont choisi des matériaux naturels et des couleurs douces, afin d'instaurer un cadre harmonieux qui apaise l'esprit. Chaque détail, du choix des tissus aux œuvres d'art locales, contribue à cette atmosphère intime.

DES FORAITS SPÉCIAUX POUR SUBLIMER LE BIEN-ÊTRE

Jean-Michel et Rachel proposent des éditions spéciales telles que, très récemment, « *Instant Détente, Coiffure Énergétique* » où l'expérience de relaxation est enrichie avec des partenaires locaux pour prodiguer des massages énergétiques autour de douceurs sucrées de la cuisine du Restaurant « *Les Semailles* » et de viennoiseries d'un autre partenaire local, ce qui permet aux résidents de se ressourcer complètement. Un moment exceptionnel pour revitaliser le corps et l'esprit, conçu pour apporter une touche supplémentaire de bien-être et de sérénité.

UN REFUGE DE DÉTENTE

La terrasse privée et la piscine intérieure ajoutent une dimension unique à ce havre de paix. Ces espaces sont pensés comme des refuges où chacun peut s'évader, se ressourcer et savourer l'instant présent. Qu'il s'agisse de plonger dans l'eau apaisante ou de profiter d'un café au soleil, chaque expérience est conçue pour permettre aux résidents de ralentir et d'apprécier la beauté des choses simples.

La transformation de cette grange alsacienne en un havre de paix témoigne de la passion et de l'engagement de Jean-Michel et Rachel LOESSEL. Ici, chaque instant est figé dans une harmonie parfaite, créant une atmosphère conviviale et magique. C'est un véritable chez-soi loin de chez soi, authentique, convivial, chaleureux et relaxant, qui permet à tous d'aimer la vie tout simplement.



PLUS D'INFORMATIONS

**Le Gîte de la Grange
Jean-Michel & Rachel LOESSEL**

Legitedelagrange.fr

Legitespadelagrang@gmail.com



DOCTEURS MATHIEU POULET & ALINE GOUDJIL

INTERVIEW

“ Nous nous réjouissons de l'ouverture de votre cabinet d'ophtalmologie et d'orthoptie, pouvez-vous nous en dire plus ?

En effet, nous sommes ravis d'annoncer l'ouverture d'un cabinet d'ophtalmologie et d'orthoptie au cœur du village, au 8 rue du Stade Saint-Paul, à La Wantzenau. Nous avons mis en place un cabinet accessible et accueillant, avec des installations adaptées pour les personnes à mobilité réduite, via une rampe d'accès par la rue du Château.

Quels types de soins sont proposés dans votre cabinet ?

Notre cabinet propose une prise en charge médicale complète et des traitements chirurgicaux, pour des pathologies variées. Nous accueillons des patients de tout âge et assurons le suivi des pathologies comme le glaucome avec des examens spécifiques (*champ visuel, OCT*), et la dégénérescence maculaire liée à l'âge (*DMLA*) avec des traitements tels que le laser ou les injections intra-vitréennes (*IVT*). Nous réalisons également des bilans pré-opératoires pour les patients atteints de cataracte.

C'est un service complet ! Qui composera l'équipe ?

À mes côtés, nous avons Aline GOUDJIL, orthoptiste diplômée de l'école d'orthoptie du CHU d'Amiens. Elle a exercé à Strasbourg depuis 2019 et apporte toute son

expertise en bilans orthoptiques, neuro-visuels, bilans de basse vision, et en rééducation visuelle. C'est un atout précieux pour notre cabinet.

Pouvez-vous nous parler un peu plus de votre parcours, ainsi que celui d'Aline GOUDJIL ?

Bien sûr. J'ai suivi mes études de médecine à Strasbourg, avec une spécialisation en ophtalmologie. De 2020 à 2024, j'ai exercé à la Maison Médicale des Deux Rives, puis au sein de la clinique Rhéna et de l'Orangerie pour les interventions chirurgicales. Quant à Aline GOUDJIL, elle est orthoptiste diplômée, avec une riche expérience en diagnostic et rééducation visuelle, ce qui permet un accompagnement efficace et personnalisé pour nos patients.

Comment les patients peuvent-ils prendre rendez-vous ?

Nous prenons également en charge les urgences et restons disponibles pour tout renseignement par mail.



CONTACT

Mathieu POULET & Aline GOUDJIL

Prise de rendez-vous sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)

03 67 34 23 16 - contact@ophtalmologie-lw.fr



www.judoclublwantzenau.fr

LaWantzenauJudoClub

JUDO CLUB LA WANTZENAU NOUVELLE SAISON, NOUVEAU PROFESSEUR !

Pour cette nouvelle saison, la 50^{ème} du judo à La Wantzenau, l'équipe enseignante s'enrichit avec l'arrivée de Mikaël RIEFFEL, professeur de judo et juge fédéral kata/technique.

Notre association voit en effet son effectif de professeurs s'étoffer progressivement au cours des saisons, ce dont se félicite notre directrice technique et enseignante principale, Elise DA COSTA.

En effet, la collaboration avec un nouvel entraîneur de judo ouvre de nouvelles perspectives de travail. L'apport de Mikaël va s'avérer utile à nos judokas puisqu'il est préparateur pour les compétitions, ainsi que pour les examens de katas et de techniques, qui sont indispensables à l'obtention des DAN dans la progression du judo français.

Également enseignant dans un autre judo club (*l'Alsace Nord Judo, le plus Grand club du Grand-Est*), Mikaël contribue au brassage des judokas entre les différentes structures, ce qui permet, d'une part, à nos licenciés de s'entraîner ailleurs, mais aussi de faire venir d'autres personnes sur le tatami comme cela se fait déjà avec d'autres clubs du secteur, tels l'Olympic Strasbourg, le CJ Mundolsheim, ... Car en judo le fait de varier les partenaires aide grandement à élever le niveau de pratique.

Nous souhaitons la bienvenue à Mikaël au JCLW !

Association du Judo Club de La Wantzenau

QUI EST MIKAËL ?

Mikaël a commencé le judo en l'an 2000 à l'âge de 4 ans, au club d'Arts Martiaux Pays de la Mossig à Wasselonne, où il a évolué pendant 14 ans. Il y a passé son premier DAN (*Shodan*) en juin 2013. Durant cette période, il a été compétiteur inter-régional et sélectionné pour les championnats de France. Puis il est allé pendant 2 ans au judo club de Dorlisheim où il a passé un diplôme intitulé CFEF (*Certificat Fédéral d'Enseignement Bénévole*) afin d'enseigner. Il a également obtenu son deuxième DAN (*Nidan*) en juin 2015.

En septembre 2016, il a rejoint le judo club de Haguenau où il a passé en juin 2017 le CQP (*certificat de qualification professionnelle*). Puis Mikaël a obtenu son 3^{ème} DAN (*Sandan*) en juin 2018, pour le club de Haguenau où il était en charge des cours pour adultes. En septembre 2020, il a rejoint le corps des juges kata et UV technique.

La même année, il a pris en charge, toujours au judo club de Haguenau, les cours enfants et adultes compétition. Avec l'obtention de son 4^{ème} DAN (*Yondan*) en novembre 2021, Mikaël rentre dans le cercle fermé des plus jeunes gradés ceinture noire à ce niveau. En 2022, il est devenu professeur principal du judo club Haguenau et ce, jusqu'à juin 2024.



GOLF DE LA WANTZENAU UNE BELLE ÉDITION D'OCTOBRE ROSE

Mardi 29 octobre 2024, au Golf de La Wantzenau, a eu lieu la compétition octobre rose organisée par la section dames de l'association sportive du Golf de La Wantzenau.

Ouverte pour la 1^{ère} fois aux messieurs, la compétition octobre rose a réuni 92 joueurs - 43 messieurs et 49 dames -, soit 23 équipes. La mobilisation la plus forte de cette saison de la section dames.

Une pause gourmande organisée par les dames les attendait au Trou 9 : salés, sucrés, boissons et des produits laitiers d'Alsace-Lait.

À l'issue de la compétition, les participants se sont retrouvés sur la terrasse du Golf avec l'ensemble des partenaires qui soutiennent cette action.

Les dons collectés, d'un montant total de 6 000€, ont été reversés à l'ICANS (Institut de cancérologie de Strasbourg Europe) pour la recherche sur le cancer du sein.

Après la remise des récompenses aux équipes gagnantes et des tirages au sort, en présence de Madame La Maire, la journée s'est terminée par le verre de l'amitié autour de tartes flambées.

Cette journée s'est déroulée dans une très belle ambiance, joyeuse et conviviale, et avec le soleil, à la grande joie de tous.

Véronique PIMMEL
Capitaine de la section dames
Association sportive du Golf de La Wantzenau



GÄNSELÛWVER

FOIE GRAS



Wàs brücht m'r ?

1 Gänselëwver (*odder e Entelëwver*)
 2 Cl Cognac
 6 Gr Sàlz
 2 Gr Pfeffer
 E Messerspitz « Quatre Épices »

Wie wird's gemàcht ?

D'Gänselëwver müess güet gepùtzt wàre.

Defir brécht m'r d'Lëwver üssenànder ùn màcht àlli Éderle ùn Hittle eweg.

D'Lëwver in e Schissel laje ùn de Cognac druf lëere. De Sàlz, 's Gewirz ùn de Pfeffer in d'Hànd màche ùn d'Lëwvergüet inriwe. D'Schissel mìtere Frischhàlftolie züdecke ùn e Nàcht làng im Isskàschte ruehje lon.

Àm nächschte Dàà de Offe uf 110 Gràd vorheize ùn e Wàsserbàd rìschte.

D'Lëwver in e Terrine odder in e Inweckglàs màche ùn zü màche.

D'Terrine (*odder 's Glàs*) in 's Wàsserbàd in de Offe stelle.

30 bis 40 Minüte koche lon.

M'r kànn e Thermometer benütze fer ze lueje ob d'Lëwver güet gekocht isch : sie müess 70 Gràd wàrm sinn.

Üssem Offe hole ùn kàlt lon wàre.

E Gueter !

Ingrédients

un foie gras de canard (ou un foie gras d'oie)
 2 cl de Cognac
 6 g de sel
 2 g de poivre
 une pointe de couteau de « Quatre Épices »

Préparation

Le foie doit être soigneusement nettoyé.

Pour cela, casser délicatement le foie pour le déveiner et le dénervier. Retirer toutes les veinules et les petites peaux.

Poser le foie dans un grand bol et l'arroser de cognac. Mettre le sel, les épices et le poivre dans le creux de la main et masser délicatement le foie.

Recouvrir d'un film alimentaire et laisser reposer une nuit au réfrigérateur.

Le lendemain, préchauffer le four à 110° et préparer un bain-marie.

Mettre le foie dans une terrine ou dans un bocal en verre et refermer.

Placer la terrine dans le bain-marie et enfourner.

Laisser cuire 30 à 40 minutes.

Pour vérifier la cuisson, on peut utiliser un thermomètre à viande. Le foie est cuit lorsqu'il aura atteint 70°.

Sortir du four et laisser refroidir.

Bon appétit !



Traduction sur le site : www.la-wantzenau.fr

LA CLASSE 44

LE « BEL ÂGE »

Salut les octogénaires !

Nous voilà arrivés à une date butoir. Espérons qu'elle ne soit pas fatidique. En tout cas c'est un âge qu'il est aisé d'atteindre de nos jours. Jadis on disait « *c'est un bel âge* ». Gardons cette formule car de l'avis de tous, nous ne nous sentons pas vieux. Hélas, reconnaissons que nous n'avons rencontré aucun de la classe qui soit sain sous toutes les coutures.

À ce stade il est permis de dresser un bilan, non pas sur l'état de santé de chacun, mais sur la fluctuation du nombre d'amis du même âge. Lors de notre scolarité nous étions 38 garçons et filles confondus. Gardons comme référence cette période où nous étions conscrits. C'était la belle époque !



Une bonne dizaine vient s'ajouter au noyau d'origine, des ex-Wantzenauviens qui vivent hors du village. Nous voilà donc arrivés à cet âge « *enviable* » de 80 ans et nous avons fêté l'événement. Même si chacun a son lot de bobos, on ne parle surtout pas de maladies. N'énumérons pas les médicaments que chacun doit ingurgiter chaque jour ou les rendez-vous programmés chez le médecin. On profite plutôt pour se vanter des réussites de notre progéniture. Le moment idéal pour reparler de nos sorties des dernières années, sur les fleuves et régions de France et même à l'étranger. Nous n'en ferons plus dorénavant. Alors contentons-nous d'un agréable menu tant que les médecins ne nous dressent pas trop d'interdictions. C'est ainsi à notre âge. Regroupons-nous pour une photo archive afin de garder un agréable souvenir de cette journée.

Richard STROH

LA CLASSE 54

LA « JOURNÉE DE CRISTAL »



Pour ne pas déroger à la règle de la sortie « *thématique* » pour leur anniversaire, la classe « *54* » a retenu « *le verre et le cristal* » et même « *le verre en cristal* ».

La matinée s'est déroulée dans le nord de l'Alsace, terroir des cristalleries, avec la visite du très renommé musée Lalique, suivi de l'excellent déjeuner au château Hochberg.

L'après-midi, les visites se poursuivent en Moselle avec le site verrier de Meisenthal qui produit tous les ans la fameuse boule de Noël en nombre limité.

Nous avons assisté à la création d'un verre « *soufflé* ».

La troisième étape à la cristallerie Saint-Louis a mis en avant la production des verres en cristal atypique, dont le célèbre verre Roemer Tommy.

Au retour, nous avons dégusté la traditionnelle tarte flambée et la tendance unanime qui s'est dégagée est, qu'à l'avenir, on retienne une sortie annuelle avec toujours un thème. C'est noté !

La Classe 54

BASKET CLUB LA WANTZENAU

RAMASSAGE SOLIDAIRE DE SAPINS

SAMEDI 11 JANVIER 2025 : PARTICIPEZ À LA 4^{ÈME} ÉDITION !

Cette année encore, le club de basket de La Wantzenau organise la collecte solidaire de sapins de Noël. Le samedi 11 janvier 2025 marquera la 4^{ème} édition de cet événement, initié pour faciliter l'après-fêtes, tout en contribuant au financement des activités de nos jeunes basketteurs. Ce ramassage est entièrement pris en charge par les bénévoles du club, avec le soutien logistique de la municipalité, qui met gracieusement des camionnettes à disposition.

Comment cela fonctionne ?

Le principe est simple : il suffit de déposer votre sapin devant votre domicile la veille, soit le vendredi soir. Les bénévoles du club commenceront le ramassage dès 9h, le samedi matin et viendront récupérer vos arbres, permettant ainsi à tous les habitants de se débarrasser facilement de leur sapin de manière responsable et écologique.

Un geste pour les jeunes sportifs

En échange de ce service, les Wantzenauviens sont invités à faire un don libre en soutien aux jeunes équipes de basket du club. Les dons collectés permettront de financer en partie les cadeaux de Noël 2024 : des sacs à dos aux couleurs du club, et des places pour assister à un match de la SIG ou de l'ASA, une opportunité inoubliable pour les jeunes passionnés.

Où déposer vos dons ?

Des urnes, reconnaissables par un ballon de basket orange, seront disposées à plusieurs endroits de la commune pour faciliter vos contributions : la mairie de La Wantzenau, le Carrefour City, la boulangerie « Le Pain de Mon Grand-Père », la pharmacie et la Ferme Clauss.

Chaque geste compte et permet d'offrir aux jeunes sportifs du club un environnement stimulant et dynamique. Le club de basket et ses bénévoles remercient par avance tous les participants pour leur générosité et leur soutien.

Ensemble, faisons de cette initiative un succès et soutenons l'avenir sportif de La Wantzenau !

Basket Club La Wantzenau



GUIDE ÉCO-CITOYEN

UN GUIDE AU SERVICE DE NOTRE PATRIMOINE



La municipalité s'engage, chaque jour, à protéger l'environnement et à promouvoir des pratiques durables. Notre politique environnementale repose sur les principes suivants :

- Réduction des déchets : bennes à biodéchets, points d'apports volontaires,...
- Efficacité énergétique : réduction de notre consommation d'énergie, remplacement de l'éclairage public par des led,...
- Sensibilisation et formation : nos employés et partenaires sont formés aux pratiques environnementales responsables.
- Conformité réglementaire : respectons des lois et réglementations environnementales applicables.

Ce petit livret sur le développement durable à La Wantzenau vous est distribué en même temps que le WantZ'oom.

Il a pour but de souligner les enjeux environnementaux auxquels notre village est confronté, les actions menées par la municipalité pour y répondre au mieux et les diverses actions que nous pouvons mener dans la démarche de sauvegarde de notre écriin naturel. Chaque action compte et nous sommes déterminés à faire notre part pour un avenir plus vert et plus durable.

SAMEDI 23 & DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 BANQUE ALIMENTAIRE

Cette année encore, les Scouts assureront les permanences de la Collecte Nationale de denrées alimentaires des Banques Alimentaires, les samedi 23 et dimanche 24 novembre au magasin Carrefour City.

Banque alimentaire du Bas-Rhin
9 rue de l'industrie
67 400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
03 88 40 30 40
ba670@banquealimentaire.org
www.ba67.banquealimentaire.org



VENTE DE BOIS COMMUNAL

La commune propose aux Wantzenauviens des lots de bois (*lot de 10 stères*) à la vente. Le bois est à terre, en forêt, mais non débité. Les lots sont attribués par tirage au sort. Chaque famille ne peut prétendre qu'à un seul lot. Merci de vous inscrire **avant le 30 novembre 2024** à l'accueil de la mairie ou au **03 88 59 22 59**.



SRPO

VENTE DE GRAINES

Afin de nourrir les oiseaux en hiver, la SRPO, propose, à la vente, pendant toute la période froide, graines, nichoirs, mangeoires ou autres boules de graisse.

Les permanences sont assurées tous les **samedis matins de 10h à 12h à partir du 8 novembre**, ancienne école Hortensias.



FERMETURE EXCEPTIONNELLE

La mairie sera exceptionnellement fermée les **mardis 24 et 31 décembre 2024, après-midi**.
En cas d'urgence (*état civil UNIQUEMENT*):
06 08 77 59 43

RÉOUVERTURE

À L'AIGLE D'OR

NOUVEAU

La brasserie « À l'Aigle d'Or » sera à nouveau ouverte les premier et troisième vendredi et samedi de chaque mois à partir du 8 novembre.

Horaires

de 10h45 à 13h et de 16h45 à 20h

Possibilité de louer la salle pour des manifestations ou autres événements familiaux.

Contact au **06 43 82 78 11**

Vente de petits « Bredele » de Noël à partir du 15 Novembre

NOUVELLE SIRÈNE

NOUVEAU

Vous l'avez peut-être remarquée. La nouvelle sirène d'alerte à la population est désormais installée à la mairie depuis début octobre.



À noter que l'ancienne sirène, bien que plus opérationnelle, restera sur la toiture de l'ancienne mairie, 34 rue des Héros, à titre décoratif et historique.



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal de La Wantzenau le **mercredi 27 novembre 2024 à 20h** en Mairie.

PERMANENCES DES ADJOINTS AU MAIRE

Les adjoints au Maire vous accueillent les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous au 03 88 59 22 59.

21 novembre 2024 - Mme Katia BOSSUYT

adjointe en charge des Affaires scolaires, de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Famille

12 décembre 2024 - M. Alain HERRMANN

adjoint en charge des Associations et de la Vie économique

28 novembre 2024 - Mme Marianne BOUDAUD

adjointe en charge de la Culture, de la Communication et de la Démocratie locale

19 décembre 2024 - M. Camille MEYER

adjoint en charge de l'Urbanisme, des Travaux et des Mobilités

5 décembre 2024 - M. Roger BODÉ

adjoint en charge des Finances

DROITS À LA PAROLE

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

Esprit Village

Quand on regarde avec effroi l'actualité récente et son lot de violence égrainée jour après jour, on ne peut que se féliciter et se réjouir d'une dynamique inédite enclenchée à l'égard de nos enfants et des nos jeunes. Cette nouvelle politique lancée dès le début du mandat se décline de la petite enfance jusqu'aux jeunes. De la crèche jusqu'à l'espace jeunes, le parcours de nos enfants est jalonné et accompagné.

Le fonctionnement du périscolaire a été revu pour s'adapter aux nouveaux espaces du groupe scolaire, répondre aux attentes des familles et surtout assurer l'épanouissement de tous les enfants.

Les partenariats entre les écoles et la commune se multiplient. Les écoles sont associées aux projets de la municipalité : cœur de village, plantations, sensibilisation aux mobilités douces. Elles sont parties prenantes à la vie du village : la participation d'une classe de CM2 à la dernière cérémonie de commémoration du 11 novembre en est une très belle illustration.

En dehors du temps scolaire et périscolaire, entre l'école de musique, la bibliothèque, les nombreuses associations, notre village foisonne d'activités pour répondre à toutes les aspirations.

Et, quelle fierté d'avoir enfin redonner une place et la parole à nos jeunes ! Avec l'installation du 3ème conseil municipal des jeunes, la dynamique de l'espace jeunes, la mise en œuvre du skate park et du city stade, notre mandat a mis la jeunesse au cœur de toutes ses politiques. L'engagement de nos jeunes, leur énergie, le réservoir d'idées qu'ils représentent prouvent que nous avons eu mille fois raison de leur faire confiance.

Groupe majoritaire « Esprit Village »

M. KANNENGIESER, C. MEYER, P. KIEFFER, A. HERRMANN, K. BOSSUYT, F. VIX, M. BOUDAUD, R. BODÉ, A. WAGNER, A. EBEL, C. STROH, S. HECKEL, M.-L. PICARD, L. ADAM, C. BONN, B. WEIBLÉ, S. BEINERT, C. ADAM, F. MAURY, L. NEFF, A. RAVIZZI, E. DE PRAT, F. MONNEAUX-GADROY

La Wantzenau de demain

Nous l'avions dit dès la fermeture du bureau de poste, la solution bricolée retenue ne tiendra pas sur la durée. Toute présence postale devrait en effet disparaître à la fin de cette année, la librairie jetant l'éponge....

Alors ! A qui la faute ? Comment expliquer cette situation que ne vivent pas les habitants des autres communes de l'Eurométropole ?

D'abord, c'est la faute de la Poste qui méprise les Wantzenauviens, puis c'est la responsabilité de l'équipe municipale actuelle, complice de ce désengagement, qui a laissé faire....

Est-ce normal que les Wantzenauvien(ne)s doivent se rendre à Hoerdts ou à la Robertsau pour bénéficier d'un service public que des communes plus petites que la nôtre ont réussi à conserver ?

Mais une solution existe, nous devons exiger la création d'une Agence Postale communale qui pourra pérenniser le service public. Mais pour l'obtenir, il faut arrêter les discours et passer aux actes.



Aurélie LYAUTEY, Françoise BOISSIÈRE,
Sandra TOURNIER et Patrick DEPYL

La Wantzenau au cœur

Martial SCHILLINGER et Nicolas REPP

LES ÉMOTIONS SE DÉCLINENT À LA WANTZENAU



Match de coupe de France : La Wantzenau - Weyersheim



Nettoyage de la piste d'athlétisme



Cross du Collège



Basket Club La Wantzenau - Victoire des SM1



Kermesse d'Halloween - SGW Gymnastique



Salon Photo Nature avec Fabien GRÉBAN, parrain



Cérémonie Remise des chèques « WantZ'enRose »



Cérémonie du 11 novembre

LA COMMUNE DE LA WANTZENAU

Village de Noël

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 15H-21H

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 11H-19H

Parvis de la Mairie

avec la participation des associations de La Wantzenau

VENDREDI 29 NOVEMBRE À 18H00

ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL

Marrons & vin chauds, friandises

N'oubliez pas la boîte aux lettres
du Père Noël !

facebook.com/wantzenau

